

ABC DU DOSSIER D'ENSEIGNEMENT

Le dossier d'enseignement est le document qui vous permet de faire état de vos prestations d'enseignement. Ce dossier est requis à l'EPFL pour tout recrutement, promotion et renouvellement des académiques en tant que composante du dossier de candidature.

Dans les règlements et directives, les indications pour constituer ce dossier sont assez succinctes. Le but de cet ABC est de vous offrir un canevas plus complet pour vous faciliter la mise en valeur de vos prestations et compétences d'enseignant.

Les parties principales du dossier d'enseignement sont :

1. LA SYNTHÈSE DE VOTRE EXPÉRIENCE D'ENSEIGNEMENT

- donner un aperçu de votre expérience d'enseignement (années, niveaux, genre d'enseignement...)
- faire état de votre évolution pédagogique et du bilan que vous en tirez
- décrire vos intentions et objectifs pédagogiques

2. VOTRE CHARGE D'ENSEIGNEMENT

- décrire votre charge d'enseignement : liste avec mention de l'institution, du niveau, du nombre d'étudiants, des crédits, du type d'enseignement, etc.

3. VOTRE INVESTISSEMENT PÉDAGOGIQUE

- faire état de vos créations et développements de cours
- relater les supports, documents, livres, expériences, illustrations, travaux pratiques et installations d'enseignement, CD-Rom, sites web et environnements d'apprentissages que vous avez développées
- indiquer la constitution et le développement de votre équipe pédagogique
- décrire vos expérimentations pédagogiques
- décrire et analyser les résultats aux examens et les travaux de vos étudiants
- commenter les évaluations de vos enseignements et éventuel prix reçu
- faire état de votre participation à des commissions et groupes de travail pour l'enseignement
- résumer votre investissement en formation continue pédagogique (ateliers de formation, conseils, évaluations approfondies, colloques en technologie et pédagogie universitaire, revues et livres spécialisés...) et ce que cette formation continue pédagogique vous a apporté
- mentionner vos projets et les financements obtenus, les collaborations et vos éventuelles publications pédagogiques

4. LES ANNEXES

- description des enseignements que vous assurez et avez assurés précédemment (livret des cours + nombre d'étudiants.)
- la liste et quelques spécimens des supports didactiques que vous avez développés (polycopié, CD-ROM, site web, livre, installations...)
- une description et quelques spécimens des travaux remarquables que vous avez encadrés : projets, travaux de diplôme, travaux et mémoires postgrades, thèses...
- quelques épreuves d'examen et des histogrammes des notes
- les résultats d'évaluation de vos enseignements
- des lettres de diplômés et de pairs, et éventuels certificats ou prix relatifs à votre enseignement
- vos attestations de participation à des ateliers de formation pédagogique
- s'il y a lieu, un article pédagogique que vous avez publié
- vos éventuels livres de référence en pédagogie.

mai 2006, Jean-Louis Ricci